



**FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE DE FOOTBALL DE LA WILAYA DE BLIDA**



DIRECTION DE L'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Procès-verbal N°20 : Séance du Lundi 18.04.2022

Procès-verbal N°13 « Jeunes » : Séance du Lundi 18.04.2022

MEMBRES PRESENTS :

- **Mr. RADJI MOHAMED.**
- **Mr. AÏSSA MEROUANE.**
- **DIVISION HONNEUR** : 21^{ème} Journée. (Le 22.04.2022).
- **DIVISION PRE-HONNEUR** : 18^{ème} Journée. (Le 22.04.2022).
- **JEUNES** : 12^{ème} Journée (Gr "A" - Gr "B" - Gr "C" et Gr "D") (Le 22.04.2022).

HOMOLOGATION

• **20^{ème} Journée Championnat
« Honneur » - Seniors**

M.S.M	01 - 01	J.S.A
W.M.B	00 - 00	U.S.S
J.M.M	00 - 03	M.C.O.Y
C.B.B.M	04 - 01	C.R.B.O.D
M.C.G.I	02 - 00	I.R.E.B
U.S.O.M	00 - 02	A.S.E.C

• **17^{ème} Journée Championnat
« Pré-Honneur » - Seniors**

U.S.M.Ab	AFF N°07	U.S.M.A.A
A.U.S.B.K	01 - 02	C.S.M
A.S.W.H	00 - 09	J.S.M
A.S.C.A	02 - 03	E.S.B
Exempt: W.R.B		

✓ **11^{ème} Journée Championnat - Groupe « A »**

« U - 19 »			« U - 17 »			« U - 15 »		
NRAOD	01-02	RMSOY	NRAOD	01-00	RMSOY	NRAOD	01-01	RMSOY
CRMz	03-00	ASEC	CRMz	02-02	ASEC	CRMz	00-00	ASEC
J.M.M	//	C.S.M	J.M.M	02-01	C.S.M	J.M.M	04-00	C.S.M
Exempt : M.S.M			Exempt : M.S.M			Exempt : M.S.M		

✓ **11^{ème} Journée championnat - Groupe « B »**

« U - 19 »			« U - 17 »			« U - 15 »		
I.R.E.B	04-00	W.M.B	I.R.E.B	01-02	W.M.B	I.R.E.B	00-02	W.M.B
AUSBK	02-01	W.R.B	AUSBK	03-01	W.R.B	AUSBK	03-01	W.R.B
USMAb	AFF N°41	USMAA	USMAb	01-01	USMAA	USMAb	02-00	USMAA
Exempt : CBBM			Exempt : CBBM			Exempt : CBBM		

✓ **11^{ème} Journée championnat – Groupe « C »**

« U – 19 »			« U – 17 »			« U – 15 »		
CRAM	00-02	USOM	CRAM	AFF N°42	USOM	CRAM	00-04	USOM
CRBOD	01-02	C.A.B	CRBOD	03-02	C.A.B	CRBOD	00-02	C.A.B
MCOY	01-01	A.C.B	MCOY	00-02	A.C.B	MCOY	04-00	A.C.B
A.S.A	02-01	MCGI	A.S.A	02-01	MCGI	A.S.A	03-01	MCGI

✓ **11^{ème} Journée Championnat – Groupe « D »**

« U – 19 »			« U – 17 »			« U – 15 »		
U.S.S	00-02	USMAr	U.S.S	01-03	USMAr	U.S.S	00-03	USMAr
ASWH	00-02	J.S.A	ASWH	03-01	J.S.A	ASWH	03-00	J.S.A
ASCA	02-02	E.S.B	ASCA	03-02	E.S.B	ASCA	00-00	E.S.B
Exempt: J.S.M			Exempt: J.S.M			Exempt: J.S.M		

TRAITEMENT DES AFFAIRES

AFFAIRE N°07 – S :

**Rencontre « U.S.Magherbi Abdelaziz – U.S.M.Aïn Aïcha » « SENIORS »
à Bahli ; du 15.04.2022 ; 17^{ème} Journée - « Pré-Honneur ».**

- **Après lecture de la feuille de match ;**
- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel ;**
- **Attendu que l'équipe du « U.S.M.Aïn Aïcha » n'a pas présenté un jeu d'équipement complet pour ses joueurs ;**
- **Attendu qu'après un délai accordé par l'arbitre à l'équipe du « U.S.M.Aïn Aïcha » cette dernière n'a pas présenté une tenue complète ;**
- **Attendu que l'arbitre ne pouvait débiter la rencontre dans de telles conditions, annula la partie ;**

- **Par ces motifs, la Commission décide :**

(Article 58 du Règlement des Championnats de Football Amateur : 2019/2020)

- ✓ **Match perdu par pénalité au Club du « U.S.M.Aïn Aïcha » pour en attribuer le gain du match au Club du « U.S.Magherbi Abdelaziz » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00) ;**
- ✓ **Défalcation de Six (06) Points à l'équipe Seniors du « U.S.M.Aïn Aïcha » ;**
- ✓ **Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « U.S.M.Aïn Aïcha ».**

AFFAIRE N°41/L:

**Rencontre « U.S.Magherbi Abdelaziz – U.S.M.Aïn Aïcha » « U-19 »
à Bouinen ; du 15/04/2022, 11^{ème} Journée - Gr « B ».**

- **Après lecture de la feuille de match**
- **Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel**
- **Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné étaient au lieu et heure fixés ;**

- Attendu que l'équipe du « U.S.M.Aïn Aïcha » s'est présentée avec 07 (Sept) joueurs inscrits sur la feuille de match;
- Attendu que l'arbitre ne pouvait débiter la rencontre dans de telles conditions, annula la partie ;

- Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 49 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes : 2015)

- ✓ Match perdu par pénalité au Club du « U.S.M.Aïn Aïcha » pour en attribuer le gain du match au Club du « U.S.Megherbi Abdel Aziz » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00) ;
- ✓ Défalcation d'un (01) Point à l'équipe « U - 19 » du « U.S.M.Aïn Aïcha »;
- ✓ Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « U.S.M.Aïn Aïcha » ;

FFAIRE N°42/I:

Rencontre « C.R.Amroussa – U.S.O.Mouzaïa » « U-17 » à Bouinen ; du 16/04/2022, 11^{ème} Journée - Gr « C ».

- Après lecture de la feuille de match

- Après lecture du rapport de l'Arbitre officiel

- Attendu que les deux équipes ainsi que l'arbitre officiellement désigné étaient au lieu et heure fixés ;
- Attendu que l'équipe du « C.R.Amroussa » s'est présentée avec 02 (Deux) joueurs inscrits sur la feuille de match;

- Attendu que l'arbitre ne pouvait débiter la rencontre dans de telles conditions, annula la partie ;

- Par ces motifs, la Commission décide :

(Article 49 du Règlement du Championnat de Football des Catégories Jeunes : 2015)

- ✓ Match perdu par pénalité au Club du « C.R.Amroussa » pour en attribuer le gain du match au Club du « U.S.O.Mouzaïa » qui marque trois (03) points et un score de Trois (03) buts à Zéro (00) ;
- ✓ Défalcation d'un (01) Point à l'équipe « U - 17 » du « C.R.Amroussa »;
- ✓ Amende de Cinq Mille Dinars (5.000,00 DA) au Club du « C.R.Amroussa » ;

EXTRAITS : REGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FOOTBALL AMATEUR EDITION : 2019

Article 70 : Homologation des matchs.

La ligue est tenue de procéder à l'homologation des résultats techniques de chaque match officiel au plus tard dans les trois jours qui suivent la date de la rencontre, sauf en cas de réserves. Dans ce cas, l'homologation est prononcée immédiatement après la décision de la commission de discipline ou épuisement du recours s'il y a lieu.

Toute rencontre homologuée ne saurait faire l'objet de contestation ni d'aucune autre réclamation.